

COMPTE RENDU MUNICIPAL DU 08/09/2011

Présents : Mrs LABORDE, COURTY, LAHILLADE, LE GARREC, RIU, YVORA, SOMERVILLE.
Mmes CLAVERIE, DUVERDIER, LESGARDS, ADOUE.

Excusés : Mme EXPERT, Mr LASSALLE, Mr TOUYA.

Mme DUVERDIER Valérie est nommée secrétaire de séance.

*** Commission Locale d'évaluation des charges transférées - Approbation du rapport de la commission au titre de la compétence.**

" Création et gestion d'une unité de production culinaire pour assurer le service de restauration collective, sociale en particulier le portage à domicile des repas, médico-sociale, administrative, scolaire et extra-scolaire ".

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, décide :

- d'approuver le rapport ci-annexé de la commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges,
- d'approuver le nouveau calcul de l'attribution de compensation qui en résulte pour la commune,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette délibération.

Monsieur le Maire précise que l'attribution de compensation 2011 s'élève à 59 223,04 € et pour 2012 elle sera de 62 034,71 €.

*** Devis sanitaires publics lors d'évènements festifs.**

Suite aux nombreuses demandes de personnes lors d'évènements festifs, le conseil est favorable à l'idée de louer deux sanitaires publics pour les prochaines fêtes locales dans un premier temps. Ces toilettes pourraient être installées à proximité de la fête. Le devis de la location s'élève à 696.40 €HT.

*** Refus du Grand DAX concernant l'utilisation du Com'Urbus par les Sibusates.**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mr Abadie, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax. Ce dernier nous informe que compte tenu de la non appartenance de notre commune au périmètre d'application couvert par le réseau de transport collectif du Grand Dax et malgré les annonces de rapprochements entre les communautés, les habitants de Saubusse ne peuvent pas utiliser le Com'Urbus même en payant.

*** Aménagement Groupe Scolaire.**

Des travaux de rénovation ont été effectués tout au long de ces vacances d'été. Deux classes ont été refaites à neuf : isolation, électricité, peinture. La cuisine de la cantine a subi quelques réaménagements et le four de remise en température est opérationnel. Le conseil municipal avait également envisagé la réfection de la cour. Pour cela, il est prévu de monter un dossier dans le cadre de subventions allouées en 2012 pour les projets de travaux scolaires tels que : aménagement de la cour de récréation, des bâtiments, de la sécurité autour de l'école, etc. Afin de présenter un projet cohérent à la Préfecture, le conseil municipal forme un comité de pilotage qui sera en charge du dossier.

Par ailleurs, afin de procurer tous les moyens nécessaires à l'apprentissage de l'informatique aux élèves de notre école, les 5 salles de classe vont être équipées de système WI-FI. Un contrat de maintenance d'une durée de 5 heures est renouvelé avec le fournisseur SERIEL. Une baie de brassage sera également installée dans le bureau de direction pour sécuriser les câblages et la connectique de l'installation ENR et ADSL. Les frais occasionnés pour l'ensemble de ces postes sont d'environ 1500,00 € TTC.

*** Travaux de sécurisation de l'Ecole.**

Lors de la prochaine réunion pour le Plan Communal de Sauvegarde, il sera examiné le Plan Particulier de Mise en Sécurité. D'autre part, l'étude de la motorisation du grand portail extérieur est en cours, afin de garantir une meilleure fermeture.

*** Calcul de la future Taxe d'Aménagement Urbaine.**

Le cabinet contacté par Monsieur Le Maire pour aider à mettre en place la Taxe d'Aménagement a fait savoir qu'il n'était pas en mesure d'effectuer cette tâche. Par ailleurs, la Préfecture devrait envoyer les documents permettant le calcul de cette taxe.

*** Demande de l'Association Culturelle et du Relais Paroissial pour l'ouverture de l'Eglise pour les visites.**

Le conseil municipal remercie chaleureusement Maïté Lalanne pour son dévouement à ouvrir l'Eglise tous les jours tant que sa santé le lui a permis et lui témoigne toute sa sympathie. Provisoirement, Michèle, secrétaire de mairie, se propose d'ouvrir l'Eglise le matin, étant à proximité, et de la fermer le soir. Nous l'en remercions.

*** Médailles du travail.**

Monsieur le Préfet informe qu'il a accordé la médaille d'honneur à :

- Mlle FABRE Bernadette, Mme LAHILLADE Michèle et Mr FORT Dominique : médaille d' ARGENT
- Mme LAHILLADE Michèle : médaille de VERMEIL
- Mme CLAVERIE Monique et Mr LANUSSE Alain : médaille d'OR

Le conseil municipal leur adresse toutes ses félicitations.

*** Etude Gaz.**

Après avoir examiné les propositions des différents fournisseurs, le conseil municipal retient l'offre d'ANTARGAZ.

*** Tarif location Trinquet par Ligue des jeunes.**

Après en avoir délibéré, le conseil décide de fixer à 8 € le tarif de location.

*** Natura 2000 : directive habitats.**

Mr le Maire remet à la commission Barthes le dossier Natura 2000 afin qu'elle l'étudie et transmette son avis en temps

voulu.

*** Information TV numérique.**

Il est rappelé que, dans le cadre du passage à la télévision tout numérique, une aide, attribuée sans condition de ressources, permet un remboursement pouvant aller jusqu'à 250 euros des frais engagés pour l'acquisition d'un matériel de réception alternatif au numérique hertzien. Les demandeurs ont jusqu'au 29 septembre 2011 pour faire parvenir leur dossier à France Télé Numérique. Le formulaire de demande d'aide est disponible sur le site internet www.tousaunumerique.fr ou sur simple demande au centre d'appels au 0 970 818 818.

*** XAV ' PIZZA**

Le conseil municipal donne son accord au camion Xav'PIZZA pour s'installer dans notre commune, place de l'Eglise chaque samedi de 17h30 à 21h30. Une participation de 50 € par an lui sera demandée pour contribuer aux frais d'électricité.

*** Demande Raid Landais.**

Le Raid Landais édition 2011 sollicite l'autorisation du conseil municipal pour traverser notre commune le dimanche 02 octobre. Le conseil répond favorablement. Une information sera mise affichée sur le panneau lumineux.

*** Devis Lyonnaise des Eaux concernant la protection incendie.**

La Lyonnaise a transmis son devis pour la remise en état de poteaux incendie, il s'élève à 175,58 €HT.

*** Création poste entretien bâtiments.**

Suite à la démission d'un des agents de la commune, il convient de créer un poste d'Agent Entretien pour 11,05/35^{ème} à compter du 01/01/2012. En attendant que l'appel à candidature soit lancé, Mme Sallefranque assurera le remplacement d'urgence jusqu'à la fin de l'année.

*** Choix du maître d'œuvre pour l'aménagement et la valorisation fluviale de la commune.**

Mr le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la décision de la Commission d'appels d'offre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE de retenir l'offre du Cabinet F.R ENVIRONNEMENT NAUTIQUE, AUTORISE Mr le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

La rémunération globale étant de 17 725,00 €HT soit 21 199,10 €TTC.

*** Subvention CPIE.**

Mr le Maire propose au conseil municipal d'examiner le dossier concernant la création d'un ouvrage hydraulique de type déversoir dont le coût prévisionnel s'élève à 4 967,00 €HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

APPROUVE la demande d'un contrat Nature 2000 relatif à la création d'un ouvrage hydraulique de type déversoir, APPROUVE le plan de financement prévisionnel du projet qui ne coûtera rien à la commune grâce aux subventions.

*** DPU terrains Section D N°728 - 730 - 729 et fonds de commerce sis 156 rte de Marenne à Saubusse.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain.

*** Divers.**

- Le Club de Gymnastique pour adultes sollicite l'autorisation d'organiser en collaboration avec le Club de Pelote Sibusate le vide-grenier du mois de Juillet 2012. Le conseil municipal répond favorablement.

- Suite à la réunion de l'ASA des barthes, les demandes faites par l'Association, concernant des travaux à réaliser par la mairie, sont transmises à la commission barthes qui va envisager la suite à donner.

- La commission voirie informe que le fauchage est prévu semaine 42.

- Cette même commission va demander à MACS d'envisager un rétrécissement de la route des Thermes car les véhicules circulent trop vite.

- A la demande de certaines Associations, la mairie répond que les subventions et les soldes 2010 seront réglés avant fin 2011, à condition bien entendu que leurs comptes aient été déposés.

- La commission bâtiments informe le conseil que le projet de pôle commercial est en phase de lancement, le projet de l'architecte a été validé.

- Le SYDEC sera interrogé au sujet des luminaires situés au niveau du pôle médico-commercial qui restent allumés très tard.

- Un devis sera demandé pour le nettoyage des vitres du Trinquet difficilement accessibles.

*** Les rendez-vous du mois ***

- Dimanche 25 septembre 2011 :

* Elections sénatoriales à Mont de Marsan toute la journée.

* Vide-grenier

* Concours de chevaux avec repas, réservation auprès de Francis Planté pour le repas : 06.81.77.56.59.

* Remise des Prix du Concours Photos au Syndicat d'Initiative à partir de : 11h30

- Dimanche 02 octobre 2011: traversée de notre commune par le Raid Landais

- Dimanche 09 octobre 2011 : Concert d'Automne : Récital de Robert Expert accompagné du guitariste Frédéric Costantino, à partir de 17h à l'Eglise de Saubusse.